

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rosmarini spiritus

N° d'article 14725100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits médicaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3

H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Attention

Mentions de danger ***

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence ***

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique
Extraits des plantes médicinales
Produits médicinaux

Autres ingrédients

Eau

No. CAS	7732-18-5				
No. EINECS	231-791-2				
Concentration	>=	25	<	50	%
Le renvoi: [4]					

Éthanol

No. CAS	64-17-5				
No. EINECS	200-578-6				
Concentration	>=	25	<	50	%
Le renvoi: [4]					

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 2 H225

Bornane-2-one

No. CAS	76-22-2				
No. EINECS	200-945-0				
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX				
Concentration			<	1	%
Le renvoi: [4]					

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Sol. 2 H228
Acute Tox. 4 H302
Acute Tox. 4 H332
STOT SE 2 H371
Poumon; Voie d'exposition: par inhalation

(1S)-alpha-Pinène

No. CAS	7785-26-4				
No. EINECS	232-077-3				
Concentration			<	1	%
Le renvoi: [4]					

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 3 H226
Asp. Tox. 1 H304
Skin Irrit. 2 H315

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

(1S)-bêta-Pinène

No. CAS 18172-67-3

No. EINECS 242-060-2

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

beta-Caryophyllen

No. CAS 87-44-5

No. EINECS 201-746-1

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1	H304
-------------	------

camphene

No. CAS 79-92-5

No. EINECS 201-234-8

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 2	H228
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 1	H410

Dipentène

No. CAS 138-86-3

No. EINECS 205-341-0

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

p-mentha-1,4-diène

No. CAS 99-85-4
 No. EINECS 202-794-6
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Asp. Tox. 1 H304
 Flam. Liq. 3 H226

p-menth-1-ène-8-ol

No. CAS 98-55-5
 No. EINECS 202-680-6
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

No. CAS 123-35-3
 No. EINECS 204-622-5
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 M = 1

p-Isopropyltoluène

No. CAS 99-87-6
 No. EINECS 202-796-7
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Aquatic Chronic 2 H411

p-mentha-1,4(8)-diène

No. CAS 586-62-9
 No. EINECS 209-578-0
 Concentration < 1 %
 [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Asp. Tox. 1
 Flam. Liq. 3
 Aquatic Chronic 2

Méthanol

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

No. CAS	67-56-1
No. EINECS	200-659-6
Numéro d'enregistrement	01-2119433307-44-XXXX
Concentration	< 1 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Céphalées, Engourdissement, Vertiges, Perte de connaissance, Nausées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

produits chimiques. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Liquide, limpide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	> 78 °C
Source	Banque de données de substances GESTIS
Point d'éclair	
Valeur	> 24 °C
Source	Banque de données de substances GESTIS
Pression de vapeur	
Valeur	< 5.8 kPa
Source	Banque de données de substances GESTIS
Densité	
Valeur	0.916 à 0.927
Remarque	Relative Density according specification
Temps d'écoulement	
Valeur	11 s
méthode	DIN EN ISO 2431 - 4 mm

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Éthanol

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Éthanol

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Éthanol

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.
----------	--

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Éthanol

évaluation	irritant
------------	----------

Mutagénicité (Composants)

Éthanol

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Éthanol

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.08.2020

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 11.08.20

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Éthanol**

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)**Éthanol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES (Éthanol)	TINCTURES, MEDICINAL (Ethanol)	TINCTURES, MEDICINAL (Ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

Nom commercial: Rosmarini spiritus

Numéro de la matière: 147251

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 11.08.2020

Date d'impression 11.08.20

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.